



COMPTE RENDU DU CHSCT-MINISTERIEL DU 16 MAI 2019

Ce CHSCT ministériel, le premier depuis les dernières élections professionnelles, **s'est tenu dans un contexte particulier** : la secrétaire générale était absente, s'étant déplacée (avec le directeur des SJ) au palais de Justice de Cayenne sur la question de l'amiante à propos de laquelle nos représentants sont mobilisés depuis plus d'un mois. Était également absente (une nouvelle fois) la garde des sceaux. Quelle ne fut pas notre surprise de croiser cette dernière pendant la pause méridienne dans les locaux !! Elle avait donc bien la faculté de venir au CHSCTM, n'ayant de plus rien de prévu à son agenda !

Cela faisait plusieurs mois que nous le réclamions. Cette fois nous avons reçu le soutien des autres organisations syndicales. Devant la bronca, **la SGA a acté la création d'un groupe de travail sur l'amiante issu du CHSCT ministériel**. Cette création avait déjà été actée au dernier CHSCTM d'octobre, mais le ministère l'avait enterrée par le biais d'une simple réunion d'information... Gageons que le ministère tiendra cette fois ses engagements ! Il faut que les scandales **qui se multiplient concernant** nos bâtiments (Douai, Dreux, Créteil, Cayenne...) **cessent et que le ministère prenne ses responsabilités** !

Les CHSCT départementaux devraient (enfin) se mettre en place après la désignation (parcellaire) des présidents des CHSCT qui a mis plus de 5 mois à être faite. Le ministère a pris l'engagement de former les mandats CHSCT, mais on sent très bien que la suppression des CHSCT est impatientement attendue par l'administration...

Nous avons (une nouvelle fois) mis l'accent sur l'importance de la formation et l'information des cadres en matière de handicap, d'accident de service, de santé et de sécurité au travail. Mais, à l'heure où nous allons être frappés par des bouleversements profonds, **nous avons bien senti que ce n'était pas la priorité du moment**.

Pour rappel, **nous nous opposons à la suppression des CHSCT** car cela va restreindre les champs institutionnels où les conditions de travail des agents pourront être débattues et donc nuire de fait à la santé des travailleurs.

Vos mandats CGT et SM
Montmorency le 22 mai 2019

Élus CGT et SM au CHSCTM du ministère de la Justice